

Il est plus sécuritaire de conduire plus lentement dans les zones scolaires.

La limite de vitesse dans les zones scolaires passe de 50 km/h à 30 km/h lorsque des enfants sont présents.


NOVA SCOTIA

NOUVELLE-ÉCOSSE



Protéger les enfants et rendre les routes plus sécuritaires

Les zones scolaires peuvent être des endroits imprévisibles. Les enfants sont souvent distraits et peuvent oublier de vérifier s'il y a des voitures. En réduisant votre vitesse, vous pouvez mieux réagir et réduire la probabilité d'entrer en collision avec un enfant. Il est plus sécuritaire de conduire plus lentement.

Pour améliorer la sécurité dans les zones scolaires, réduisez votre vitesse à 30 km/h dans les zones où la vitesse limite est de 50 km/h. Dans les zones où la vitesse limite est supérieure à 50 km/h, réduisez votre vitesse à 50 km/h.

Vous êtes tenus de réduire votre vitesse en tout temps lorsque des enfants sont présents près de l'accotement ou sur l'accotement. La loi est en vigueur 24 heures sur 24 et à longueur d'année.

Surveillez les affiches et réduisez votre vitesse lorsque vous êtes dans une zone scolaire. Il est plus sécuritaire de conduire plus lentement.

Pour plus d'information, consultez le novascotia.ca/tran.

 @NS_TIR

